



La direction de la santé publique

Lyon le 29 juillet 2019

1

Affaire suivie par :

Dr Christophe JULIEN

Pôle prévention promotion de la santé

Christophe.julien@ars.sante.fr

04 72 34 31 54

Bilan 2018 du dépistage par TROD VIH, TROD VHC et par autotests VIH réalisé par les associations communautaires habilitées en Auvergne Rhône-Alpes.

✦ **Le test rapide d'orientation diagnostique (TROD)**, de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2) et de l'infection par le virus de l'hépatite C (VHC) est un test réalisé par une piqûre au bout du doigt. Il est conçu pour donner un résultat en quelques minutes lorsqu'il est pratiqué auprès du patient. Le TROD est complémentaire du dépistage « classique », voué à garantir une plus grande diversification de l'offre de dépistage. Du fait de la rapidité d'obtention des résultats et de leur bonne acceptabilité, les TROD sont utilisés **lors d'actions « hors les murs », en direction des populations les plus concernées par les épidémies de VIH/SIDA et de VHC et/ou les plus éloignées du système de soins.**

✦ **L'arrêté du 1^{er} août 2016** fixe les conditions de réalisation des TROD VIH 1&2 et VHC en milieu médico-social et associatif. Le TROD peut être réalisé par un personnel salarié ou bénévole, après une formation préalable pour le personnel non médical. Les associations et les structures médico-sociales (CSAPA, CAARUD, ACT) souhaitant réaliser cette activité doivent faire une demande d'habilitation ou d'autorisation complémentaire auprès de l'ARS. La conclusion d'une convention d'habilitation, ou d'une autorisation complémentaire est subordonnée au respect d'un cahier des charges détaillé dans l'arrête du 1^{er} août 2016.

🔗 **A ce jour 12 associations communautaires sont habilitées en Auvergne-Rhône-Alpes** pour la réalisation de TROD VIH et/ou VHC. La liste figure à la fin de cette note.

Ce bilan a été établi à partir du "rapport annuel de l'activité" que les associations habilitées avant le 31/12/2018 ont adressé à l'ARS.

🔗 Bilan 2018 de l'activité de dépistage communautaire par le TROD VIH ¹

- **197 personnes dont 84 % de non professionnel de santé** participent à l'ensemble de l'activité de dépistage.
- L'activité de dépistage communautaire poursuit son augmentation en 2018 : **6403 TROD VIH ont été réalisés en Auvergne-Rhône-Alpes** contre 5935 en 2017 et 5063 en 2016. Soit 468 TROD supplémentaires entre 2017 et 2018. 70 % ont été réalisés auprès d'homme, 0,5% auprès de la population trans (32 trans).
- Evolution du nombre de TROD VIH réalisés depuis 2015 par associations habilitées :

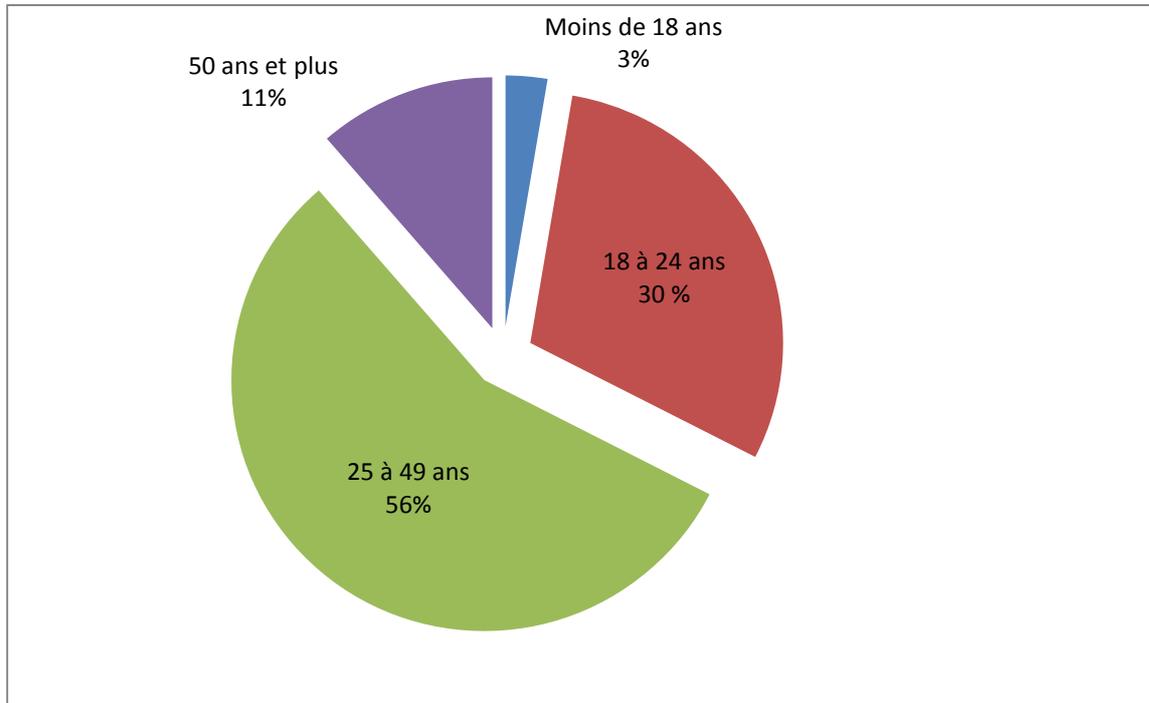
2

Années	ACTIS	ADHEC	AIDES	ALS	AVHEC	ENIPSE	MdM	Prométhée	Oppelia/ Thylac	Virages Santé	Total
2015	354	214	4009	97					139	258	5125
2016	362	459	3432	154					212	376	5063
2017	383	792	3342	306	18	147	56	85	152	654	5935
2018	430	898	3028	537	10	337	148	96	188	731	6403

Hormis pour deux associations, cette activité est en progression. L'association AIDES réalise un peu moins de la moitié (47%) des TROD VIH réalisés dans la région. Puis par ordre décroissant l'ADHEC 14 %, Virages Santé 11,4 %, l'ALS 8,4%, Actis 6,7% ...

¹ Les associations habilitées doivent retourner avant le 31 mars à l'ARS le bilan de leur activité de dépistage à l'aide du TROD VIH 1&2 selon des indicateurs fixés dans la convention d'habilitation.

- Répartition des TROD VIH par classes d'âge :



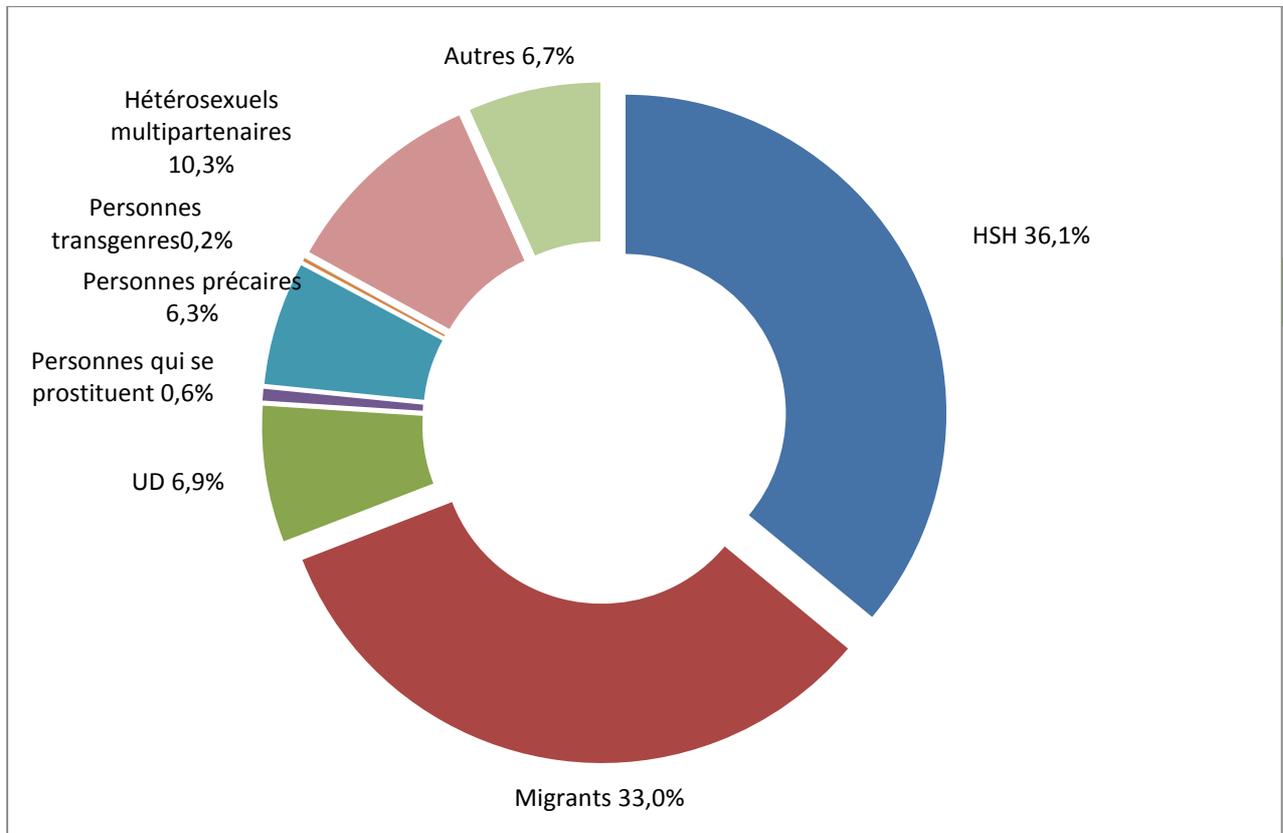
En 2018, nous constatons une augmentation des tranches d'âge "moins de 18 ans " et "18 à 24 ans" au détriment de la classe des "25 à 49 ans ". **171 TROD ont été réalisés auprès de mineurs**. Certaines associations touchent plus particulièrement les moins de 18 ans : Médecins du monde : 28 % de ses TROD VIH sont réalisés auprès de mineurs, puis l'ALS 11 % et Oppelia/Thylac 9 %.

- **42 % des personnes "trodées" n'ont jamais réalisé de dépistage VIH²** (par sérologie, ou TROD ou autotests) **au cours de leur vie**. Ce pourcentage varie de 94 % pour l'ADHEC à 10 % pour l'Enipse. Le TROD est un excellent outil pour toucher une population qui ne c'était jamais fait dépister auparavant.
- **24 % des personnes "trodées" ont réalisé leur dernier dépistage il y a de plus de 12 mois "** et 30 % un dépistage dans les 12 derniers mois.
- **Un peu plus d'une 1 personne sur 5 (21 %) a déjà réalisé un dépistage par TROD au cours de sa vie³.**

² Données AVHEC non exploitables

³ Données manquantes pour Virage Santé

- Répartition des TROD VIH par populations :



Les TROD VIH ont été réalisés dans **36,1 % des cas auprès d'Hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres Hommes (HSH)**, pourcentage en baisse de 0,8 point par rapport à 2017. Ils ont également été réalisés dans **33 % des cas auprès de personnes migrantes**. Ce pourcentage est en constante augmentation depuis 2014, il était de 31,2 % en 2017. Ils ont été réalisés dans **6,9 % des cas auprès d'usagers de drogues (UD et UDIV)**, en augmentation de 1,7 point par rapport à 2017 et dans **6,3 % des cas auprès des personnes en situation de précarité**, en baisse de 3,4 points par rapport à 2017.

La catégorie "autre public" se rapproche de la population générale. 6,7% des TROD VIH ont été réalisé auprès de cette catégorie soit une baisse de 1,7 points par rapport à 2017. **L'association Oppelia/Thylac avec un taux 30,9%, largement au-dessus de la moyenne régionale doit s'interroger sur son ciblage.** D'autant plus que cette association réalise des TROD VIH dans 48,8% des cas auprès d'hétérosexuels multipartenaires.

- Evolution du pourcentage de TROD VIH par publics depuis 2015 :

Publics	2018	2017	2016	2015
Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)	36,1%	36,9%	34,8%	39,7%
Migrants	33%	31,2%	30,6%	23,9%
Public des personnes en situation de précarité	6,3%	9,7%	6,2%	6,4%
Usagers de drogue (UD/UDVI)	6,9%	5,2%	3,0%	2,8%
Personnes qui se prostituent	0,6%	0,7%	1,3%	0,4%
Hétérosexuels multipartenaires	10,3%	7,7%	Non relevé	Non relevé
Autre public	6,7%	8,4%	24,2%	25,9%

- **64,2 % (4109) ont été réalisés lors d'actions hors les murs.** Un des intérêts du TROD est d'aller au-devant des publics cibles, des publics éloignés du système de soin. Ce pourcentage est en augmentation par rapport à celui de l'année précédente (63,6%).
- **Le taux de TROD VIH positif est de 0,6 % en baisse de 0,1 point par rapport à l'année précédente.** Sur les 36 personnes dont le TROD était positif, 13 connaissaient déjà leur séropositivité. Une association a comptabilisé parmi ces personnes 3 personnes qui se doutaient fortement de leur séropositivité et qui en voulaient une confirmation. **En excluant les 13 TROD réalisés chez les personnes connaissant déjà leur séropositivité le taux de TROD positif passe à 0,4%** qui est le taux le plus bas constaté depuis la mise en place des TROD communautaire dans la région.

- Le pourcentage de TROD VIH positifs varie en fonction de la population cible. **Le taux de TROD positif est de 0,7% auprès des HSH, 0,8 % auprès des migrants et de 0,2% auprès des personnes en situation de précarité.** Aucun TROD ne s'est révélé positif auprès d'un usager de drogues ou d'une personne qui se prostitue.

Publics	2018	2017	2016	2015
Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)	0,7%	1,1%	17 (1%)	14 (0,7%)
Migrants	0,8	0,8	12 (0,8%)	5 (0,4%)
Public des personnes en situation de précarité	0,2	0,2	3 (1%)	1 (0,3%)
Usagers de drogue (UD)	0,2	0	0	0
Personnes qui se prostituent	0	0	0	0
Autre public	0,2	0	0	0
Total	0,6	0,7	33 (0,7%)	20 (0,4%)

Evolution du pourcentage de TROD positifs par publics cibles depuis 2015

En conclusion l'activité de dépistage communautaire avec 6403 TROD VIH réalisé en 2018 continue de progresser. Cette activité est pertinente : les TROD ont été réalisés auprès de 42 % de personnes qui n'ont jamais réalisés de dépistage VIH au cours de leur vie, avec un taux de TROD positif de 0,6%. 64,2 % des TROD ont été réalisés lors d'actions hors les murs. Ils sont bien réalisés auprès des populations les plus vulnérables vis-à-vis du VIH : HSH dans 36,1%, et migrants dans 33 %.

L'ARS constate cependant une dégradation du recueil de l'activité avec des données manquantes et/ou des données non exploitables. Un rappel sera fait aux associations concernées afin qu'elles mettent en place des mesures pour assurer un recueil exhaustif et correct des données d'activité.

🏠 Bilan 2018 de l'activité de dépistage communautaire par le TROD VHC⁴

- **2742 TROD VHC ont été réalisés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2018**, en forte augmentation par rapport aux années précédentes (1839 en 2017 et 477 sur les derniers mois de l'année 2016). 69 % ont été réalisés auprès d'homme, 0,2% auprès de la population trans.
- Evolution du nombre de TROD VHC réalisés par les associations habilitées depuis 2016 :

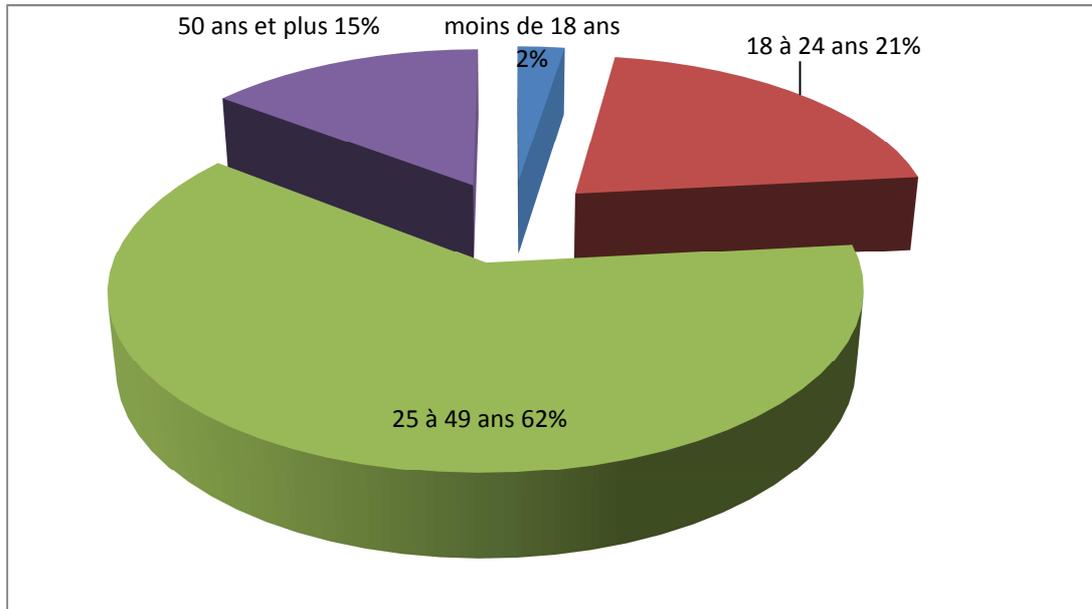
7

Années	ACTIS	ADHEC	AIDES	ALS	AVHEC	ENIPSE	MdM	Prométhée	Oppelia	Virages Santé	Total
2016	6	459							12		477
2017	41	814	481	204	16	14	56	73	103	37	1839
2018	82	912	950	282	10	85	148	135	46	92	2742

Deux associations (AIDES et l'ADHEC) réalisent plus de deux tiers des TROD VHC du territoire.

⁴ **Source** : les associations habilitées doivent retourner avant le 31 mars à l'ARS le bilan de leur activité de dépistage à l'aide du TROD VIH 1&2 selon des indicateurs fixés dans la convention d'habilitation.

- Répartition des TROD VHC par classes d'âge :

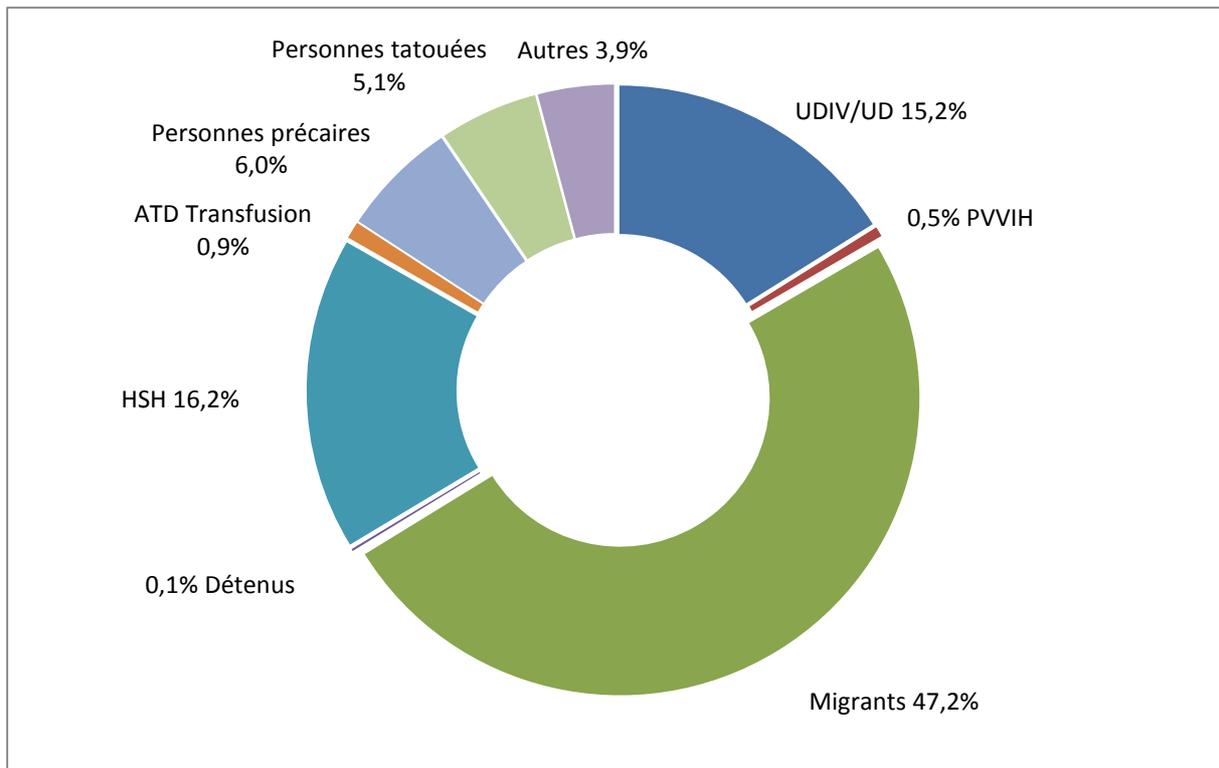


Cette répartition est comparable à celle de l'année dernière.

- **69% des personnes "trodees" n'a jamais réalisé de dépistage VHC⁵** (par sérologie, ou TROD) **au cours de sa vie**. Ce pourcentage varie de 97% pour l'ADHEC et 90 % pour l'ALS à 26 % pour Oppelia/Thylac. Le TROD VHC proposé par les associations communautaires est un excellent outil pour toucher des personnes qui n'avaient jamais été dépistées auparavant vis-à-vis du VHC .
- Répartition des TROD VHC réalisés par populations⁶ :

⁵ Données AVHEC non exploitables | Données manquantes pour Virage Santé

⁶ Données Prométhée Alpes réseau non exploitables. Données concernant les personnes avec ATD de transfusion avant 1992, les personnes avec pratiques sexuelles traumatiques et les personnes tatouées, percées non disponible pour AIDES.



Les TROD VHC ont été réalisés dans **47,2 % des cas auprès de personnes migrantes**, en augmentation de 1,8 points par rapport à l'année précédente, **dans 16,2 % des cas auprès d'Hommes ayant des relations sexuelles avec les Hommes**, en forte augmentation de 7,9 points, **dans 15,2 % des cas auprès d'usagers de drogues (UDIV/UD)**, en baisse par rapport à 2017 (18,1 %), **dans 6% des cas auprès de personnes précaires**, en baisse également (17,1 %), **et dans 5,1 % auprès de personnes tatouées/ou percées** (6,4 % en 2017).

- **71 % (1947) soit presque 10 points de moins qu'en 2017 ont été réalisés lors d'actions hors les murs⁷**. Un des intérêts du Test Rapide d'Orientation Diagnostique est d'aller au-devant des publics cibles, des publics éloignés du système de soins.
- **Le taux de TROD VHC positif est de 1,8 %**. Sur les 50 personnes dont le TROD était positif, 15 connaissaient déjà leur séropositivité. En les excluant le taux de TROD positif passe à 1,3%.
- **52% des personnes ayant eu un TROD positif n'ont jamais réalisé de dépistage au cours de leur vie.**
- Le pourcentage de TROD positifs varie en fonction de la population cible concernée⁸. En Auvergne Rhône-Alpes **le taux de TROD VHC positif est de 7,1 % auprès des personnes vivant avec le VIH, 4,5 % auprès des UDIV/UD, de 1,8 % auprès des**

⁷ Données Prométhée Alpes réseau non exploitables.

⁸ Données Prométhée Alpes réseau non exploitables.

personnes précaires. On observe un taux de TROD VHC positif de 1,9% auprès de la population "autres".

En conclusion l'activité de dépistage communautaire avec 2742 TROD VHC réalisé en 2018 continue de progresser. Cette activité est pertinente : les TROD ont été réalisé auprès de 69 % de personnes qui n'ont jamais réalisés de dépistage VHC au cours de leur vie, avec un taux de TROD positif de 1,8 %. 71 % des TROD ont été réalisés lors d'actions hors les murs.

L'ARS constate cependant une dégradation du recueil de l'activité avec des données manquantes et/ou des données non exploitables. Un rappel sera fait aux associations concernées afin qu'elles mettent en place des mesures pour assurer un recueil exhaustif et correct des données d'activité.

🏠 426 autotests VIH ont été délivrés par trois associations en 2018, soit 281 de plus que l'année précédente.

- Ils ont été remis **dans 30 % des cas à des personnes exposées au VIH, avec prises de risque à répétition** (contre 41% en 2017). **Dans 12% des cas à des personnes réticentes à effectuer un dépistage par sérologie ou par TROD** (contre 21% en 2017). Dans 5% des cas auprès de personne en situation de précarité. **A signaler que le pourcentage de remise auprès de personnes autres a plus que doublé passant de 16 à 36% des cas.** Ce public "personnes autres" mériterait d'être défini, **il ne semble pas correspondre au public pouvant bénéficier des autotests de l'arrêté du 18 aout 2016**
- **Presque la moitié de ces autotests a été délivrée auprès d'HSH** (47% vs 54% en 2017). Mais aussi, dans **13% des cas auprès d'usagers de drogues (UDI/UDVI)** (19% en 2017), **7% auprès de personnes migrantes**, **2% auprès de personnes qui se prostituent** (inchangé par rapport à 2017) et **1% auprès de personnes en situation de précarité** (5% en 2017). **On constate en 2018 que dans 30% des cas les autotests auront été remis à un public "autres"** qui reste là encore à préciser mais qui ne semble pas être un public prioritaire.
- **Dans 60% des cas les autotests sont délivrés lors d'action hors les murs.** Le nombre d'autotests envoyé par la poste reste faible : 12 envois vs 15 l'année précédente.
- **Le pourcentage de retour sur les résultats est de 4 %**, encore plus bas qu'en 2017 (8%). Ce retour est très faible. Sur les 18 retours de résultats des autotests il a été signalé un autotest positif. Les associations doivent s'assurer que les personnes avec un autotest positif s'inscrivent bien dans le parcours de prise en charge avec confirmation du résultat positif, et accès le plus rapidement possible aux traitements anti rétroviraux.
- **Le pourcentage d'entretien de délivrance ayant nécessité une demande d'aide est de 41%**, comparable pour les 3 associations. Le recours à l'utilisation d'une langue étrangère a été nécessaire à 8 reprises.

En conclusion, les associations communautaires rencontrent des difficultés pour remettre les autotests aux bons publics : sur les 1110 autotests financés au titre du FNPEIS, seulement 358 auront été distribués en 2018. L'association Virage n'a toujours pas commencé à en remettre.

Il semble également y avoir une tendance à la remise des autotests auprès d'un public pas forcément ciblé par les recommandations actuelles. L'ARS Auvergne Rhône Alpes souhaite que les associations communautaires échange sur leur pratique pour améliorer quantitativement et qualitativement (modes de délivrance innovants, s'assurer que les personnes concernées s'inscrivent bien dans le parcours de santé si nécessaire).

📌 **Liste des 12 associations communautaires habilitées par l'ARS_ARA** pour la réalisation de TROD VIH et/ou VHC, avec la (les) population(s) ciblée(s) et le(s) territoire(s) concerné(s) par cette offre de dépistage.

Cette activité répond au cahier des charges fixé par l'Arrêté du 1er août 2016⁹.

Nom de l'association	Populations	TROD	Territoire
ACTIS	<p><u>Pour le VIH :</u></p> <p>Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)</p> <p>Migrants d'origine subsaharienne</p> <p>Personnes qui se prostituent</p> <p>Hétérosexuel(les)s multipartenaires</p> <p><u>Pour le VHC :</u></p> <p>Personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives</p> <p>Personnes ayant au moins un autre facteur de risque (pratiques sexuelles traumatiques)</p>	<p>VIH et VHC</p> <p>Jusqu'au 24 juillet 2019</p>	Loire
ADHEC	<p><u>Pour le VIH :</u></p> <p>Les personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives par injection</p> <p>Les personnes originaires d'une zone de forte prévalence, notamment d'Afrique subsaharienne et des caraïbes</p>	<p>VIH et VHC</p> <p>Jusqu'au 07 juin 2022</p>	Rhône et départements limitrophes (Drôme, Isère)

⁹ Arrêté du 1er août 2016 fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2) et de l'infection par le virus de l'hépatite C (VHC) en milieu médico-social ou associatif.

	<p><u>Pour le VHC :</u></p> <p>Personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives</p> <p>Personnes ayant au moins un autre facteur de risque (situation de précarité, pratiques sexuelles traumatiques)</p>		
AIDES	<p><u>Pour le VIH :</u></p> <p>Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)</p> <p>Les personnes hétérosexuelles ayant eu plus d'un partenaire sexuel au cours des 12 derniers mois</p> <p>Les populations des départements français d'Amérique</p> <p>Les personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives par injection</p> <p>Les personnes originaires d'une zone de forte prévalence, notamment d'Afrique subsaharienne et des caraïbes</p> <p>Les personnes en situation de prostitution</p> <p>Les personnes dont les partenaires sexuels sont infectés par le VIH</p>	<p>VIH et VHC</p> <p>Jusqu'au 20 avril 2022</p>	<p>Auvergne-Rhône-Alpes</p>

	<p><u>Pour le VHC :</u></p> <p>Personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives ;</p> <p>Les personnes originaires d'une zone de forte prévalence ;</p> <p>Les personnes détenues ;</p> <p>Les personnes ayant au moins un autre facteur de risque (situation de précarité, pratiques sexuelles traumatiques)</p>		
ALS	<p><u>Pour le VIH :</u></p> <p>Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)</p> <p>Personnes originaires d'une zone de forte prévalence</p> <p><u>Pour le VHC :</u></p> <p>Personnes originaires d'une zone de forte prévalence</p> <p>Personnes vivant avec le VIH (PVVIH)</p> <p>Personnes ayant au moins un autre facteur de risque (personnes en situation de précarité, personnes ayant des pratiques sexuelles traumatiques)</p>	<p>VIH et VHC</p> <p>Jusqu'au 20 juin 2024</p>	Rhône
AVHEC	<p><u>Pour le VIH :</u></p> <p>Hommes ayant des rapports</p>	<p>VIH et VHC</p> <p>Jusqu'au 09 novembre</p>	Rhône

	<p>sexuels avec des hommes (HSH)</p> <p>Les personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives par injection</p> <p>Les personnes originaires d'une zone de forte prévalence, notamment d'Afrique subsaharienne et des Caraïbes</p> <p><u>Pour le VHC :</u></p> <p>Personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives</p> <p>Personnes ayant au moins un autre facteur de risque (situation de précarité)</p>	<p>2021</p>	
<p>Enipse</p>	<p><u>Pour le VIH :</u></p> <p>Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)</p> <p>Les personnes hétérosexuelles ayant eu plus d'un partenaire sexuel au cours des 12 derniers mois</p> <p><u>Pour le VHC :</u></p> <p>Personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives</p> <p>Personnes ayant au moins un autre facteur de risque (situation de précarité, pratiques sexuelles</p>	<p>VIH et VHC</p> <p>Jusqu'au 02 juillet 2022</p>	<p>Auvergne-Rhône-Alpes</p>

	traumatiques).		
Médecins du monde	<p><u>Pour le VIH :</u></p> <p>Les personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives par injection</p> <p>Les populations des départements français d'Amérique</p> <p>Les personnes originaires d'une zone de forte prévalence</p> <p>Les personnes en situation de prostitution</p> <p><u>Pour le VHC :</u></p> <p>Personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives</p> <p>Les personnes originaires d'une zone de forte prévalence</p> <p>Personnes ayant au moins un autre facteur de risque (situation de précarité)</p>	<p>VIH et VHC</p> <p>Jusqu'au 30 novembre 2021</p>	<p>Rhône, Puy de Dôme</p>
Mouvement Français du planning familial de l'Ardèche	<p><u>Pour le VIH :</u></p> <p>Les personnes originaires d'une zone de forte prévalence</p> <p>Les hommes ayant des rapports sexuels avec des</p>	<p>VIH</p> <p>Jusqu'au 20 juin 2024</p>	<p>Ardèche</p>

	<p>hommes (HSH)</p> <p>Les personnes en situation de prostitution</p> <p>Populations éloignées du système de soins et de dépistage</p>		
Oppelia / Le Thianty	<p><u>Pour le VIH</u></p> <p>HSH</p> <p>Hétérosexuel(les)s multipartenaires</p> <p>UD</p> <p>Populations les plus isolées du système de soins : travailleurs saisonniers</p> <p><u>Pour le VHC :</u></p> <p>Personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives</p> <p>Personnes vivant avec le VIH</p> <p>Personnes ayant au moins un autre facteur de risque (situation de précarité, pratiques sexuelles traumatiques, ...)</p>	<p>VIH et VHC</p> <p>Jusqu'au 05 novembre 2022</p>	Haute Savoie
Prométhée Alpes-réseau	<p><u>Pour le VIH</u></p> <p>Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)</p> <p>Les personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives par injection</p>	<p>VIH et VHC</p> <p>Jusqu'au 09 novembre 2021</p>	Isère, Savoie et Haute Savoie.

	<p>Les personnes en situation de prostitution</p> <p>Les personnes détenues</p> <p><u>Pour le VHC :</u></p> <p>Personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives</p> <p>les personnes originaires d'une zone de forte prévalence</p> <p>les personnes détenues</p> <p>Personnes ayant au moins un autre facteur de risque (situation de précarité, pratiques sexuelles traumatiques)</p>		
Village 2 Santé	<p><u>Pour le VIH</u></p> <p>Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH)</p> <p>Les personnes hétérosexuelles ayant eu plus d'un partenaire sexuel au cours des 12 derniers mois</p> <p>Les personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives par injection</p> <p>Les personnes originaires d'une zone de forte prévalence</p> <p>Les personnes en situation</p>	<p>VIH et VHC</p> <p>Jusqu'au 19 mars 2024</p>	Isère

	<p>de prostitution</p> <p><u>Pour le VHC :</u></p> <p>Personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives</p> <p>les personnes originaires d'une zone de forte prévalence</p> <p>Personnes ayant au moins un autre facteur de risque (situation de précarité, pratiques sexuelles traumatiques)</p>		
VIRAGES SANTÉ	<p><u>Pour le VIH</u></p> <p>HSH</p> <p>Hétérosexuel(les)s multipartenaires</p> <p><u>Pour le VHC :</u></p> <p>Personnes consommant ou ayant consommé des substances psychoactives</p> <p>Personnes ayant au moins un autre facteur de risque (pratiques sexuelles traumatiques)</p>	<p>VIH et VHC</p> <p>Jusqu'au 21 septembre 2023</p>	Rhône